

Merci Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Sénateurs, Monsieur le Sénateur, vous l'avez dit, il y a 120 à 150 000 personnes qui sont aujourd'hui victimes de la maladie de Parkinson et elles-mêmes, comme leurs familles, nous disent « aidez-nous, aidez nous davantage », ce message est très clair. Vous l'avez individuellement dans vos départements, et nous l'avons, vous l'avez dit vous-mêmes, collectivement et il est vrai que ces malades et leurs familles disent « il y a certaines maladies dont on parle beaucoup, dont il nous somme qu'on fait beaucoup et Nous » et cette demande est complètement légitime, pourtant nombre de choses ont été faites.

Quand Roselyne Bachelot était en exercice dans ce Ministère de la Santé, il y a eu les Etats Généraux en 2009-2010, qui ont abouti à un Livre Blanc avec 20 préconisations majeures. A la suite de cela, il y a un Comité interministériel qui se réunit, qui travaille pour mettre en pratique, sous l'égide du Directeur Général de la Santé. Il n'empêche que, même si nous avons demandé à la HAS de travailler sur cette question, il y a aujourd'hui besoin de vraiment structurer toute la prise en charge.

Des choses ont été faites. J'ai moi-même signé un décret, le 21 Juin dernier qui permet justement que dans le parcours de soins, on puisse avoir une prise en charge plus précoce et plus seulement à partir du deuxième traitement, du deuxième médicament comme c'était le cas auparavant. Il n'empêche, les associations nous demandent davantage encore, un colloque sera organisé la semaine prochaine, lundi prochain, c'est Marianne Montchamp qui l'ouvrira et je me rendrai la semaine prochaine, dans un service de soins, pour y rencontrer l'ensemble des associations, pour voir exactement avec elles, de quelles façons elles souhaitent que nous puissions avancer.

Des efforts sont entrepris, c'est vrai, mais je pense que, si on ne veut pas avoir de disparités sur le territoire national, il faut vraiment structurer la prise en charge. Est-ce que c'est un plan d'ensemble, est-ce que ce sont des priorités réaffirmées, je ne veux pas décider seul et je le ferai avec l'ensemble des acteurs de ce dossier, mais il est vrai qu'au moment où on parle beaucoup de prise en charge d'autres maladies, les victimes de la Maladie de Parkinson ne veulent pas être oubliées, message bien reçu, je tiens à m'en porter garant.